

GUIDE DU PARTICIPANT: ASSEMBLÉE HYBRIDE



Pour commencer

Cette année, l'assemblée aura lieu en personne et virtuellement. Vous pourrez y participer en personne et en ligne à l'aide de votre téléphone intelligent, de votre tablette ou de votre ordinateur.

Que ce soit en ligne ou en personne, vous pourrez poser des questions et soumettre vos votes en temps réel. Une webdiffusion en direct sera disponible pour ceux qui se joindront virtuellement.

Vous pouvez aussi envoyer vos instructions de vote avant la tenue de l'assemblée en remplissant le formulaire de procuration ou d'instructions de vote que vous avez reçu.

Pour participer en personne

À leur arrivée à l'assemblée, tous les actionnaires et fondés de pouvoir ayant le droit de voter devront s'inscrire. Pour voter, vous pourrez vous connecter avec votre propre appareil. Si vous ne souhaitez pas utiliser votre appareil, d'autres moyens de vote peuvent être fournis. Si vous avez déjà voté par procuration, vous pourrez toujours voter à l'assemblée. Votre vote remplacera votre procuration.

Avis important aux actionnaires non inscrits

Les actionnaires non inscrits (les actionnaires qui détiennent leurs actions par l'entreprise d'un courtier, d'un courtier en valeurs mobilières, d'une banque, d'une société de fiducie, d'un dépositaire, d'un prête-nom ou d'un autre intermédiaire), qui ne se sont pas dûment nommés eux-mêmes fondés de pouvoir, pourront assister à l'assemblée, mais ne pourront voter.

Si vous êtes un actionnaire non inscrit et voulez participer à l'assemblée, vous devez suivre attentivement les directives indiquées sur le formulaire d'instructions de vote et la circulaire d'information de la direction afin de vous nommer vous-même fondé de pouvoir et d'inscrire votre nom, sinon vous devrez vous connecter à titre d'invité.

Attention

Les réseaux internes, pare-feux, de même que les VPN pourraient bloquer la diffusion ou l'accès à la plateforme Lumi. Si vous éprouvez des difficultés, veuillez vous assurer que votre VPN est désactivé ou que vous n'utilisez pas un ordinateur connecté sur un réseau d'entreprise

Pour participer en ligne

Assurez-vous que le navigateur de votre appareil est compatible. Vous aurez besoin de la dernière version de Chrome, Firefox, Edge ou Safari. Internet Explorer n'est pas supporté.

Sur votre ordinateur, téléphone intelligent ou tablette, naviguez à l'adresse suivante:

Accès à l'assemblée

meetings.lumiconnect.com/400-383-329-387

Informations importantes pour vous connecter

Identifiant de la réunion : 400-383-329-387

Mot de passe : atkinsrealis2026

Actionnaires inscrits

Le numéro de contrôle inscrit sur votre formulaire de procuration.

Fondés de pouvoir

Le numéro de contrôle ou nom d'utilisateur fournis par l'agent de transfert.

1



Actionnaires inscrits et fondés de pouvoir

Sélectionnez « J'ai un identifiant ».

Invités

Sélectionnez « Je suis invité » et remplissez le formulaire.

2



Actionnaires inscrits

Entrez votre numéro de contrôle et le mot de passe.

Fondés de pouvoir

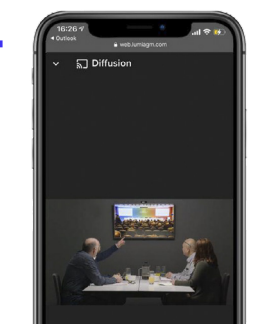
Entrez votre numéro de contrôle ou nom d'utilisateur et le mot de passe.

3



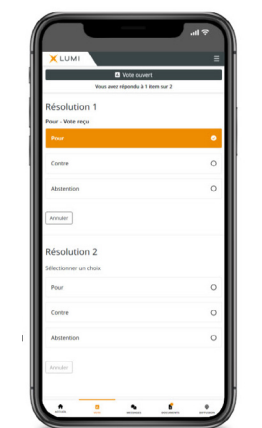
Une fois la session ouverte, vous verrez la page d'accueil, les renseignements sur l'assemblée, la page documents ainsi que la diffusion.

4



Pour regarder la webdiffusion, appuyez sur l'icône de diffusion. Sur un ordinateur, la webdiffusion apparaît automatiquement à la droite une fois la réunion commencée.

5



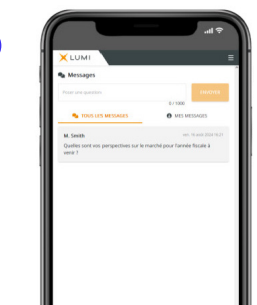
Vote

Une fois le vote ouvert, l'onglet vote apparaîtra. Les résolutions et les choix de vote seront affichés dans celui-ci.

Pour voter, appuyez sur l'une des options de vote. Votre choix sera surligné.

Un message de confirmation apparaîtra pour indiquer que votre vote a été reçu.

6



Questions

Pour poser une question, sélectionnez l'onglet messages. Tapez votre question dans la boîte au haut de l'écran et appuyez sur la flèche « envoyer ».

Les questions envoyées via la plateforme en ligne Lumi seront modérées avant d'être envoyées au Président.

Le nombre de résolutions pour lesquelles vous avez voté, ou pas encore voté, est affiché en haut de la page.

Vous pouvez modifier vos votes jusqu'à la fin de la période de vote en sélectionnant un autre choix.

Vous continuerez d'entendre le déroulement de l'assemblée. Pour revenir à l'onglet de diffusion sur mobile, appuyez sur le bouton de diffusion après avoir voté.

Pour poser une question verbalement, cliquez sur le bouton « Demander la parole » dans l'onglet diffusion. Autorisez votre navigateur à accéder à votre microphone. Assurez-vous que les appareils appropriés sont connectés, puis cliquez sur le crochet verte. Vous serez dans la file d'attente du modérateur, tout en continuant à regarder la diffusion. Lorsque votre connexion aura été confirmée, vous serez invité à poser votre question et votre micro sera automatiquement activé.